

---

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse des commissaires municipaux et du comité de surveillance de Gavray (Manche) qui applaudissent au châtement des conspirateurs et annoncent des dons patriotiques, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse des commissaires municipaux et du comité de surveillance de Gavray (Manche) qui applaudissent au châtement des conspirateurs et annoncent des dons patriotiques, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 279;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_26657\\_t1\\_0279\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26657_t1_0279_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

**Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi des demandes au Comité des domaines nationaux et de division (1).**

## 35

**Les commissaires municipaux et le Comité de surveillance de Gavray (2), département de la Manche, applaudissent au châtement des conspirateurs, invitent la Convention à porter la lumière de l'instruction dans les campagnes, et à consolider le bonheur des Français avant de quitter son poste. Ils ont déposé au district, pour l'usage des défenseurs de la patrie, 18 draps, 140 chemises, 15 paires de bas, 30 paires de souliers, un matelas et autres objets, avec 48 liv. 10 s. en numéraire, 4 gros 1/2 d'argenterie et 2 livres 1/2 de salpêtre.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi de l'adresse au Comité d'instruction publique (3).**

[Gavray, 25 germ. II] (4).

« Citoyens représentants,

Une vaste conjuration était ourdie contre la République. Peu s'en est fallu que la liberté, le plus précieux de tous les biens ne nous ait été ravie. Quelle a été notre indignation en apprenant que la corruption s'était glissée jusque dans le sein de la représentation nationale. A l'audace qu'ont montrée les conspirateurs, même au milieu des fers, on ne peut douter qu'ils n'eussent de nombreux complices. Veillez donc plus que jamais et que les tyrans qui désespèrent de vous soumettre par la force de leurs armes, perdent enfin tout espoir. Que la justice et la terreur soient sans cesse à l'ordre du jour. Guerre implacable aux tyrans, aux hommes corrompus, guerre aux hommes égoïstes et aux modérés qui sous le masque trompeur de l'indifférence sont les auxiliaires de nos ennemis déclarés.

C'est avec raison que vous avez fondé l'espoir de vos succès sur la vertu. Le peuple est naturellement bon. C'est le despotisme qui le corrompt. Pour être vertueux il n'a besoin que de la liberté, c'est l'oubli de ses droits qui le ramène à l'esclavage.

Publiez donc promptement les livres élémentaires qui doivent aider le zèle ardent mais peu éclairé des instituteurs des campagnes. Un des crimes du despotisme fut de tenir le peuple dans l'ignorance et de l'abrutir par les préjugés les plus honteux. Eloignez au plus tôt de nous ce moyen contre-révolutionnaire qui nourrit l'espoir coupable de nos ennemis, Substituez aux instructions mensongères du despotisme des institutions républicaines qui gravent en caractères ineffaçables dans le cœur de la jeunesse,

(1) P.V., XXXVII, 170. B<sup>in</sup>, 25 flor.; *J. Matin*, n° 691.

(2) Ci-devant Bourg.

(3) P.V., XXXVII, 170. B<sup>in</sup>, 24 flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 25 flor.

(4) F<sup>17</sup> 1010<sup>c</sup>, pl. 2, p. 3203 (résumé dans F<sup>17</sup> 1010, même pl. même p.).

le souvenir de tous les maux qu'on endure sous la tyrannie, et qui leur rende chères la liberté, l'égalité et la patrie.

Continuez, Citoyens représentants, à démasquer les ennemis de notre liberté. Restez à votre poste jusqu'à la paix. Du sort de la République dépend l'esclavage ou la liberté de l'Univers. Jamais de plus grands intérêts ne peuvent occuper des Législateurs. Nous comptons sur votre zèle infatigable et votre énergie.

Nous ne nous sommes point bornés à la surveillance qui nous est confiée. L'état de dénuelement où se trouvent quelques-uns de nos frères d'armes, nous a vivement affectés. Nous avons en conséquence ouvert un registre, et fait une invitation aux bons citoyens de venir à leur secours; et quoique notre population soit loin de s'élever à 1 000 individus, nous avons cependant recueilli 18 draps, 140 chemises, 6 livres et demie de charpie, un habit uniforme, 2 pantalons, 15 paires de bas, 30 paires de souliers, 1 paire de brodequins, un matelas, 1 serviette, 1 sac de toile, 2 livres et demie de salpêtre; argent monnayé, 40 liv. 18 sols; argent non monnayé, 4 gros et demi; et 10 cols, que nous avons déposés au district de Coutances. S. et F. ».

Le... (présid.), LEMOYNE, BADIN, MARDELÉ, LEFEBVRE, CHAUVRAY, LAFOSSE, MARTIN, [et 6 signatures illisibles].

## 36

**La Société populaire de Vire (1) annonce qu'elle a fait partir un cavalier, armé, monté et équipé; qu'elle a reçu en don patriotique pour être envoyés à la destination qui lui sera indiquée, 70 paires de souliers, 2 850 chemises, 250 draps, 14 serviettes, 14 paires de bas, 8 paires de guêtres, 3 bonnets, 12 cols, 2 mouchoirs, 3 habits, 1 culotte, 1 veste, 2 couvertures, 1 lit presque complet, 1 porte-manteau, 15 livres de chanvre, 1 livre de laine, 3 tasses d'argent, 1 plat d'argent, 2 sacs de peau, 850 liv. en assignats, de la charpie et du vieux linge.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à la commission du mouvement des armées de terre (2).**

## 37

**Le conseil-général de la commune de Chambéry (3), après avoir protesté de son attachement à la République, annonce l'envoi de 1 059 livres de salpêtre, et qu'un seul atelier en produira 5 quintaux par décade.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (4).**

[Chambéry, 24 germ. II] (5).

(1) Calvados.

(2) P.V., XXXVII, 170. B<sup>in</sup>, 24 flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 28 flor. (suppl<sup>t</sup>); *J. Sablier*, n° 1314; *J. Fr.*, n° 596.

(3) En l'an II, départ<sup>t</sup> du Mont-Blanc.

(4) P.V., XXXVII, 171. B<sup>in</sup>, 24 flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 25 flor.; *J. Mont.*, n° 18; *J. Fr.*, n° 596; *J. Sablier*, n° 1314.

(5) C 302, pl. 1097, p. 5.